

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le mardi 3 septembre 2019 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé
Les conseillers et conseillères :
Siège no 1 Jimmy Plourde
Siège no 2 Carole Desbiens
Siège no 3 Laurette Lévesque
Siège no 4 Viateur Dubé
Siège no 5 Nicholas Dubé
Siège no 6 Hugo Tardif

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Josée Chouinard, directrice générale adjointe est aussi présente ainsi que six (6) autres personnes.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

19-09204 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

19-09205 Procès-verbal de la réunion du 19 aout 2019

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 aout 2019, soit adopté tel que rédigé.

19-09206 Comptes du mois d'aout 2019

La liste des comptes d'aout a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le jeudi 29 aout dernier et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 aout 2019	177 419,97 \$
Comptes payés d'avance	32 783,26 \$
TOTAL	<u>210 203,23 \$</u>

19-09207 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 aout 2019 sont déposés par Josée Chouinard directrice générale adjointe.

19-09208 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

- a) Par Richard F. Dubé :
- Réunion de la MRC de Témiscouata le 19 aout;
 - Réunion de la Corporation des 5 Saints le 27 aout ;
 - Réunion de la RIDT le 28 aout ;
 - Compte-rendu de la visite des Fleurons le 29 aout ;
 - Réunion de la CADL et Comité image le 26 aout ;
- b) Par Carole Desbiens :
- Association sportive de Saint-Honoré ;
 - Festival Honéquestre ;

19-09209 Motion de félicitations - tournoi de l'APEQ

Le tournoi de pompier de l'Association des pompiers de l'Est-du-Québec a eu lieu du 30 août au 1^{er} septembre à Saint-Louis-du-Ha! Ha!.

Il est résolu unanimement que les membres du conseil félicitent les organisateurs du tournoi de Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour la qualité de l'organisation.

Il est également résolu que le conseil félicite :

- La duchesse Lindsay Roy et la Brigade de Saint-Honoré pour le deuxième prix pour la vente des billets.
- L'équipe des jeux pour la troisième position.
- Les pompiers suivants qui ont cumulé des années de services :
 - Jean-Pierre Ouellet pour 35 ans de service;
 - Viateur Dubé pour 15 ans.

19-09210 Concours maisons fleuries - tirages au hasard

Suite à l'annonce, nous avons reçu dix-neuf (19) inscriptions au concours *Maisons fleuries*, quatorze (14) inscriptions au concours *Jardins potagers* et six (6) au concours *Jardinières/boîtes à fleurs*.

Nous avons reçu quatre suggestions pour la catégorie *Amélioration* : *Jonathan Beaulieu-Mélanie Desbiens, 11, rue Caron, Pauline Nadeau, 70, 9^e Rang, Daniel Bérubé, 15, rue de la Gare et Francis Chouinard-Vicky Tremblay, 13, rue Caron.*

Les inscriptions ont été transcrites sur des coupons à tirer à cette réunion.

Les bons d'achat offerts sont échangeables au Serre de la Savane de Saint-Louis-du-Ha! Ha!.

Maisons fleuries

<u>Gagnants</u>	<u>Adresses</u>	<u>Prix</u>
1 ^{er} prix : Roland April et Claire Thibault	54, rue de la Gare	Arbres fruitiers ou décoratifs valeur 40 \$
2 ^e prix : Kathy Pelletier et Sony Bourgoïn	15, rue Landry	
3 ^e prix : Ghislaine Sirois	16, rue de la Gare	
4 ^e prix : Odile Dionne	23, rue de l'Église	
SOUS TOTAL		160 \$

Boîtes à fleurs et jardinières

<u>Gagnants</u>	<u>Adresses</u>	<u>Prix</u>
1 ^{er} prix : Yolande Madgin et Roland Beaulieu	68, rue Principale	Jardinière valeur : 20 \$
2 ^e prix : Lucie Dumont et Paul-Yvan Chouinard	155, rue Principale	Même \$
SOUS-TOTAL :		40 \$

Jardins potagers

<u>Gagnants</u>	<u>Adresses</u>	<u>Prix</u>
1 ^{er} prix : Laurette Lévesque et Gilles Landry	93, rue Principale	Bon d'achat - plants de légumes
2 ^e prix : Pauline Malenfant	227, route 291	Même, 20 \$
SOUS-TOTAL :		40 \$

Amélioration :

<u>Gagnants</u>	<u>Adresses</u>	<u>Prix</u>
1 ^{er} Prix : Francis Chouinard et Vicky Tremblay	13, rue Caron	Bon d'achat pour un arbre fruitier ou décoratif 60 \$
SOUS-TOTAL :		60\$
		TOTAUX : 300 \$

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata autorise le versement des montants et félicite tous les gagnants, particulièrement ceux qui ont amélioré leur terrain.

19-09211 Remerciement – départ de Martin Bérubé, pompier volontaire

Martin Bérubé est pompier volontaire depuis avril 2000, il a donné sa démission le mois dernier.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le conseil municipal le remercie et le félicite pour son bon travail comme pompier pendant ses dix-neuf (19) années.

19-09212 Déboisement des terrains de la future zone commerciale

Des soumissions ont été demandées pour le déboisement de la partie commerciale et du prolongement de la rue Caron, lot 6 251 989, selon un devis étudié par le conseil municipal.

Une seule soumission a été reçue :

Patrick Rioux, 28, rue de l'Église, Saint-Honoré-de-Témiscouata :

- 70% des revenus de vente de bois de sciage à l'entrepreneur, plus les revenus de vente du bois de chauffage et de pâte.
- 30% des revenus de vente de bois de sciage à la Municipalité
- Si la superficie buchée excède 1,5 hectare dans une phase, le pourcentage passe à 35% pour la Municipalité et 65% pour l'entrepreneur.

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte la soumission et engage Patrick Rioux pour effectuer les travaux.

Par contre, étant donné que des changements sont peut-être à prévoir quant aux emprises du prolongement de la rue Caron, le contrat est donné pour la partie commerciale seulement, soit à partir du ruisseau vers la route 185.

L'entrepreneur devra attendre que les experts aient placé des rubans pour délimiter le milieu humide et les limites à respecter.

19-09213 Installation septique – 24, rue Principale

ATTENDU QUE depuis plus d'un an, des avis sont envoyés à M. Éric Bouchard et Anny Simard du 24, rue Principale relativement à leur installation septique qui est une source de nuisance et de contamination;

ATTENDU QUE rien n'est encore fait;

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata présente le dossier à la cour municipale afin de faire réaliser les travaux aux frais des propriétaires.

Il est également résolu que Mathieu Lehoux soit mandaté pour préparer le dossier et signer les documents.

19-09214 Prolongement des égouts du côté Est de la rue de l'Église

M. Martin Caron et Mme Lucie Blanchette ont acheté la terre portant le numéro de lot 6 252 000 le long de la rue de l'Église, dont une partie ont été dézonés à la CPTAQ;

ATTENDU QU'ils ont le projet de déplacer des maisons expropriées sur certains de ses terrains;

ATTENDU QUE le réseau d'égout ne dessert pas encore ses terrains, mais qu'il est possible de le faire;

ATTENDU QUE les travaux de prolongement du réseau d'égout ont été estimés à 21 700 \$ plus taxes pour quatre (4) terrains;

ATTENDU QUE la Municipalité doit établir le partage des coûts en fonction des façons de faire antérieures et qu'elle est ouverte aux discussions;

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata félicite les nouveaux propriétaires pour l'achat des terrains et qu'elle les remercie de s'impliquer dans le développement domiciliaire de Saint-Honoré.

Il est également résolu qu'une rencontre soit prévue rapidement afin de planifier les travaux et le partage des frais.

19-09215 Inspecteur municipal régional

ATTENDU QUE la Municipalité utilise les services d'un inspecteur à l'emploi de la MRC de Témiscouata depuis de début de 2018;

ATTENDU QUE l'entente était temporaire puisque nous espérons le retour de M. Garneau;

ATTENDU QUE d'autres municipalités se sont jointes à nous pour obtenir l'aide de la MRC pour engager un ou deux inspecteurs et leur offrir de meilleures conditions de travail, et éviter une grande rotation de personnel;

ATTENDU QUE la MRC a déposé une offre avec un partage des coûts entre sept (7) municipalités, basé à 50% sur la richesse foncière et à 50% sur la population;

ATTENDU QUE les inspecteurs appliqueraient les règlements d'urbanisme, sur les nuisances et autres règlements municipaux nécessitant l'intervention d'un inspecteur;

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata

- participe à l'engagement des inspecteurs;
- Accepte de payer la quote-part évaluée à 17 098,35 \$ pour 2020, indexée selon la convention de travail de la MRC;

Il est également résolu que Richard F. Dubé, maire et Lucie April, directrice générale soient autorisés à signer l'entente, pour et au nom de la Municipalité.

19-09216 Cadeaux aux bénévoles nominés au colloque « Tempête d'idées »

La CADL organise un colloque afin d'inviter la population à réfléchir sur l'avenir de Saint-Honoré.

Les organismes sont invités à nommer un bénévole de leur organisation qui mérite une reconnaissance. La CADL aimerait qu'un cadeau leur soit remis. L'idée d'un repas au Mont-Citadelle a été retenue par le conseil d'administration et ils demandent à la Municipalité de défrayer les coûts estimés à 350 \$ au total.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de fournir le montant de 350\$ et se joint à la CADL pour remercier et féliciter les bénévoles choisis pour leur apport à la qualité de vie de notre communauté.

19-09217 Reddition de compte - TEOC

Le 2 juillet dernier, la Municipalité recevait une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de nous informer que la programmation de travaux révisée présentée le 29 janvier 2019 avait été acceptée par le MAMH et par le ministère des Transports.

Le versement de la dernière tranche de 57 604 \$ pourra être fait après l'approbation de la reddition de compte réalisé par un auditeur indépendant.

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata mandate nos vérificateurs comptables, soit MALLETT, S.E.N.C.R.L. pour effectuer cette reddition.

Le travail se fera à l'heure et a été estimé à des honoraires variant entre 1 500 \$ et 2 000 \$ plus taxes.

19-09218 Période de questions

À 20 heures 51, Richard F. Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres : Internet haute vitesse, castors (pièges, écluses, trappage, entretien de la grille), transport d'eau d'érable, milieu humide.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 21 heures 10, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire

Josée Chouinard, directrice générale adjointe

TABLE DES MATIÈRES

19-09209	Motion de félicitations – tournoi de l’APEQ.....	357
19-09210	Concours maisons fleuries – tirages au hasard	357
19-09211	Remerciement – départ de Martin Bérubé, pompier volontaire	358
19-09212	Déboisement des terrains de la future zone commerciale	358
19-09213	Installation septique – 24, rue Principale.....	358
19-09214	Prolongement des égouts du côté Est de la rue de l’Église	358
19-09215	Inspecteur municipal régional.....	359
19-09216	Cadeaux aux bénévoles nominés au colloque « Tempête d’idées »	359
19-09217	Reddition de compte - TEQC.....	359
19-09218	Erreur ! Signet non défini.
19-09219	Erreur ! Signet non défini.
19-09220	360